

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Discours du Dr Abdourahim SAID BAKAR
Ministre de l'Éducation Nationale, des Arts et de la Recherche
Chef de la Délégation comorienne
A la 34^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO.

Monsieur le Président de la Conférence générale,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que j'ai l'honneur de m'adresser à vous dans ce moment charnier de l'histoire de notre organisation. Les précédents illustres orateurs de cette 34^{ème} session de la Conférence générale n'ont pas manqué d'apprécier le chemin parcouru par l'UNESCO durant les soixante dernières années tout en soulignant les nombreux défis à relever continuellement compte tenu des disparités et des nouveaux enjeux planétaires.

En effet, outre la mission première de l'UNESCO de promouvoir la culture de paix, de tolérance et de solidarité qui reste toujours pertinente ; force est de souligner l'impérieuse nécessité d'une conscience mondiale capable de juguler les travers des sciences, les conséquences néfastes de certaines pratiques sociales et économiques, les méfaits de la mondialisation et la bipolarisation galopante entre le Nord et le Sud qui poussent désespérément des nombreux jeunes africains vers l'immigration sauvage au risque de leurs vies.

Ce fait connu et médiatisé suffit à lui seul de justifier et d'apprécier la stratégie à moyen terme de l'UNESCO qui consacre l'Afrique comme une priorité. Il reste à trouver des méthodes encore plus efficaces, palpables et capables de matérialiser sur le terrain les idéaux que nous partageons tous et qui nous unissent.

Dans cet ordre d'idée force est de reconnaître la vulnérabilité des petits pays les moins avancés qui restent à la lisière des pratiques novatrices et des connaissances acquises et appliquées dans le développement.

Mesdames et Messieurs,

Au niveau de mon pays, face à l'instabilité politique permanente et au risque de désagrégation nationale, la population comorienne a adoptée une nouvelle constitution qui consacre à la fois la tournante du pouvoir central et une large autonomie des Iles. Malgré toutes les concessions consenties par les autorités nationales et les partis politiques, le séparatisme de l'Ile comorienne d'Anjouan prend souvent de nouveaux habits qui annihilent les efforts d'intégration nationale, de cohésion sociale et paralysent les initiatives de développement.

Cependant, les Comores, lors de la Conférence des bailleurs de fonds tenu à Maurice en décembre 2005, ont soumis à la communauté internationale un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté qui est déjà en mise œuvre et qui commence à donner des bons résultats.

Parmi les priorités de ce plan de réduction de la pauvreté, figurent naturellement la politique de réforme de l'éducation qui s'inspire des objectifs et des stratégies de l'Education Pour Tous.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de souligner que ces dernières années les Comores ont réalisé certaines avancées au niveau de l'Education en créant une Université, en initiant un programme de rénovation des écoles coraniques, en développant une politique volontariste de l'éducation de la jeune fille, en rénovant les programmes et les infrastructures scolaires de l'enseignement préélémentaire à l'enseignement supérieur en passant par l'enseignement primaire et secondaire. Ces programmes s'enracinent et se généralisent davantage grâce à nos partenaires que je remercie au passage au nombre desquelles, je cite entre autres l'UNESCO, l'UNICEF, l'ISESCO, la Banque mondiale, l'Union Européenne, la Chine, la France, la Libye et les Emirats Arabes Unis.

Au niveau de la culture, outre l'élaboration d'une politique culturelle qui privilégie les synergies entre culture et développement ; les Comores ont soumis au Centre du Patrimoine Mondial une liste indicative de quatre sites sériels sur :

- les écosystèmes marins de l'archipel ;
- les paysages culturels et écosystèmes terrestres de l'archipel ;
- les paysages et les plantations à Parfums, notamment d'Anjouan ;
- et les sultanats historiques des Comores.

Le processus engagé en coopération avec le Centre du Patrimoine Mondial, laisse présager l'inscription sur la liste du patrimoine mondial : les écosystèmes marins des Comores dès le début de l'année prochaine et les sultanats historiques des Comores dans un délais de deux ans.

Le gouvernement de l'Union des Comores conduite par son excellence Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, compte donner un nouveau souffle à la coopération entre les Comores et l'UNESCO d'une part ; les Comores et la Communauté internationale, d'autre part.

Mesdames et Messieurs,

En terminant mes propos, j'ai le plaisir de vous informer que le Gouvernement de l'Union des Comores a pris la décision d'organiser dans le courant de 2008 en collaboration avec l'UNESCO, une réunion internationale en faveur du financement de l'Education de qualité pour tous aux Comores. Je suis persuadé que nos partenaires traditionnels prendront des engagements fermes au cours de cette réunion et que des nouveaux partenaires nous rejoindront pour réaliser le dessein de l'Education de qualité pour tous à l'horizon 2015.

Une sagesse comorienne tirée de l'expérience de la construction des maisons en pierre, enseigne que « les grosses pierres tiennent bien grâce aux petites pierres ». Alors, pour assurer l'universalité de notre mission, nous devons se donner fermement la main dans la main et marcher ensemble vers la même direction.

Je vous remercie de votre attention.